

ANALYSE

LES BANQUES FACE AU RISQUE CLIMATIQUE



Pour les banques, il existe deux « risques climat ». Il y a, d'une part, les risques physiques qui pourraient par exemple s'abattre sur n'importe quel bâtiment ou entreprise. Mais il y a aussi le risque que certaines activités financées par la banque, aujourd'hui rentables, finissent par causer de lourdes pertes.

En quelques mots :

- L'évaluation du risque climatique par les banques semble aujourd'hui ignorer une grande partie de l'impact pour lequel il n'existe pas de données disponibles
- Les « stranded assets » (actifs bloqués) pourraient peser lourd sur le bilan des institutions financières
- Les banques doivent avoir le courage de désinvestir en masse

Mots clés liés à cette analyse : investissement socialement responsable, transition environnementale, réchauffement climatique

Introduction

Depuis les Accords de Paris, les 33 plus grosses banques mondiales ont financé à hauteur de 1.690 milliards d'euros le secteur des énergies fossiles. Le rapport Banking on climate change¹ note d'ailleurs que 530 milliards ont servi à financer les 100 entreprises dont l'activité est la plus gourmande en combustibles fossiles.

Pour les banques présentes en Belgique, le dernier rapport de FairFin² note qu'entre 2016 et 2017, pour chaque euro investi dans les énergies renouvelables, 4 étaient dépensés dans le secteur des énergies fossiles.

Les banques ne vivent donc pas vraiment dans un monde « zéro carbone ». Et pourtant, au sein des institutions, il y a un domaine qui commence à inquiéter de plus en plus les spécialistes de la gestion du risque : celui du climat. En octobre, le gouverneur de la Banque d'Angleterre, Mark Carney, tirait la sonnette d'alarme : « *Les entreprises et les industries qui ne se déplacent pas vers le zéro carbone seront punies par les investisseurs et*

¹ Rainforest Action Network, Banking on climate change, Fossil fuel report card 2019, mars 2019, https://www.ran.org/wp-content/uploads/2019/03/Banking_on_Climate_Change_2019_vFINAL1.pdf

² Vanaerschot F., Fossilvrije banken in de strijd tegen de koolstofzeepbel, FairFin, 2019, https://www.fairfin.be/sites/default/files/media/documents/Onderzoek_divestment_Klimaatcoalitie.pdf

feront faillite ». Le réchauffement climatique risque donc bien de peser sur les généreux profits des banques.

Risque physique et risque financier

Le dérèglement climatique pèse de deux façons sur le business d'une banque. Il y a d'abord le risque des aléas climatiques comme les canicules ou les inondations, qui peuvent avoir un impact direct sur les entreprises et leur bonne santé commerciale. Les banques qui accordent des prêts ou financent ces activités sont donc concernées.

Mais il y a un risque qu'il est plus difficile d'évaluer : celui d'une transition vers une économie zéro carbone. En réalité, cette transition vers un monde sans carbone impactera obligatoirement toute une série d'acteurs que la banque finance aujourd'hui. On ne parle pas uniquement de sociétés pétrolières, mais de toute la chaîne touchée de près ou de loin par l'arrêt potentiel des activités (les transporteurs, les revendeurs, les fabricants qui utilisent ces matières premières, etc.). Soit la quasi-totalité de l'économie.

Fin 2017, la Banque nationale de Belgique estimait que l'exposition des établissements financiers aux secteurs les plus polluants en Belgique représentait un tiers du portefeuille des prêts octroyés. Le gouverneur de la Banque nationale, Pierre Wunsch, se veut lui plus rassurant. Pour lui, plusieurs rapport d'organisations internationales (OCDE, Commissions européenne) ainsi que les projections de la Banque nationale de Belgique indiquent que l'impact des changements climatique ainsi que les coûts nécessaires pour les mesures d'atténuation ne dépassent pas quelques points de croissance. L'impact sur l'économie resterait donc gérable, même dans le scénario le plus grave qui ne nécessiterait pas de sacrifier notre niveau de vie ni de courir un risque financier. L'enjeu serait surtout politique (convaincre l'Arabie Saoudite de laisser une partie de ses réserves dans son sous-sol, augmenter les écotaxes) avant d'être financier.

Mais en réalité, les projections effectuées par l'institution pour évaluer l'impact des changements climatiques sont limitées méthodologiquement, car elles ignorent une grande partie de l'impact pour laquelle il n'existe tout simplement pas assez de données disponibles : pollution des sols, disparition d'espèces animales, sécheresse, etc. On peut donc s'imaginer que ce « risque climat » est en réalité beaucoup plus important.

Le risque des « actifs bloqués »

Si ce n'est pour sauver la planète et participer à l'effort collectif, il est (d'un point de vue strictement financier) difficile pour une banque aujourd'hui de justifier l'arrêt de ses financements dans le pétrole. Le secteur est encore rentable aujourd'hui. Si une banque fait le choix d'en finir avec les prêts accordés aux sociétés associées à l'extraction d'énergies fossiles, elle devra donc faire avec une diminution de sa performance.

Mais à l'inverse, si elle continue à financer ces entreprises polluantes, on peut imaginer deux scénarios. Un, rien ne change et le chaos climatique s'installe impactant certainement ses activités et impliquerait donc des pertes. Deux, de nouvelles taxes ou réglementations sont mises en place pour limiter le réchauffement climatique et ces secteurs si rentables voient leur rentabilité s'effondrer.

C'est ce que l'on appelle des « stranded assets » (actifs bloqués, en français) : des investissements qui risquent de perdre rapidement de la valeur à cause de l'évolution du marché ou de la réglementation. Et à en croire certains, le pétrole, le gaz ou le charbon commencent déjà à être touchés par ce type de dévaluation. Si de nouvelles réglementations en matière de lutte contre le réchauffement climatique (taxe carbone ou limitation des émissions de CO2 par exemple) étaient mises en places, elles rendraient ces secteurs largement moins rentables. Plus personne ne s'y intéressera, et un actif financier n'a de valeur que si d'autres lui en confèrent. Le pétrole deviendrait alors un « actif bloqué » pour ceux qui en possèdent encore dans leur portefeuille.

Pour le secteur du pétrole, une étude de Goldman Sachs estimait déjà en 2014 que 1.000 milliards de dollars d'investissements étaient compromis³. Pour le secteur des énergies fossiles en général (pétrole, charbon et gaz), Kepler Cheuvreux a estimé que les pertes devraient cumuler à 28 trillions de dollars si tout était mis en oeuvre pour réellement limiter le réchauffement climatique à 2°C. Mais tous les banquiers ne croient pas aux « stranded assets ». Léon Wijnands, responsable de la durabilité pour le groupe ING, avance par exemple qu'une taxe supplémentaire sur le pétrole toucherait le secteur, mais ne surviendrait pas en une nuit. Les institutions financières auraient donc le temps de voir venir.

Un manque de données

En réalité, il est presque impossible pour les banques de déterminer les entreprises les

³ The \$2 trillion stranded assets danger zone: How fossil fuel firms risk destroying investor returns, Carbon Tracker, novembre 2015, https://yoursri.com/media-new/download/car3817_synthesis_report_24-11-15_web.pdf

plus touchées par l'impact « climat ». Car celles-ci manquent d'abord cruellement de données. Seules 8 des 15 institutions financières interrogées par la Banque nationale de Belgique disent avoir adapté leur business au risque climat.⁴ Mais cette adaptation se limite à l'évolution des primes demandées lorsque les risques physiques existent. D'autres risques environnementaux, comme la raréfaction des ressources ou la pollution ne sont pas du tout prises en compte. Or, eux aussi pourraient affecter la valeur d'actifs et avoir des impacts sociaux.

Chez ING, la banque avait annoncé une sortie du charbon pour 2025 et une multiplication par 2 du financement accordé à la production d'énergie renouvelable. Mais après avoir tenté de régler le problème des données en interne, le groupe a dû s'entourer de partenaires extérieurs pour mesurer son impact climat global. Et si la démarche a le mérite d'être transparente, les résultats ne sont pas pour autant rassurants.⁵ Sur les 5 secteurs aujourd'hui étudiés, seuls 2 ont droit à un voyant vert (c'est-à-dire qu'ils sont alignés sur les Accords de Paris). Et dans cette évaluation, on prend en compte l'impact du produit final et non le processus. Dans le secteur automobile par exemple, l'indice de référence est le CO2 émis par kilomètre parcouru, ce qui avantage les constructeurs qui se tournent vers la production de véhicules électriques, mais ne dit rien de l'efficacité énergétique du processus de fabrication global, qui est pourtant un véritable enjeu, à côté de l'efficacité des batteries.

Pour Belfius, la banque se dit actuellement occupée à intégrer les risques liés au climat dans son processus d'évaluation. « *Une fois que ce processus sera suffisamment implémenté, nous aurons alors une vue plus claire concernant nos «stranded assets» potentiels, ce qui nous permettra d'effectuer les adaptations nécessaires au sein des portefeuilles concernés* », précise l'institution.

Chez KBC et BNP Paribas Fortis, la réponse au « risque climat » consiste à multiplier les exclusions. KBC a prévu de désinvestir totalement du charbon d'ici 2023. Cette exposition s'est déjà réduite, passant de 252 millions d'euros en 2016 à 34 millions d'euros en 2018. BNP Paribas Fortis réduit progressivement le financement du gaz, du pétrole « non conventionnel » (c'est-à-dire de schistes, issus des sables bitumineux ou en Arctique) et du charbon. « *Fin 2018, nous avons ainsi mis un terme à notre relation avec 322 de nos client·e·s actifs dans ces secteurs* », précise le porte-parole de la banque, Valéry Halloy.

⁴ Rapport macroprudentiel, Banque nationale de Belgique, 2019, https://www.nbb.be/doc/ts/publications/fsr/fsr2019_rapport.pdf

⁵ Terra progress report 2019, Our approach to climate action, ING Group, <https://www.ing.com/Sustainability/Sustainable-business/Terra-approach.htm>

Conclusion

Que ce soit par volonté de « sauver la planète » ou juste pour ne pas risquer de voir leur portefeuille miné par des actifs sans aucune valeur, voir les banques se retirer des industries les plus polluantes ne suffira pas. Il faut que les banques aient le courage de désinvestir en masse pour soutenir d'autres projets.

Pour réellement sauver le climat, les institutions financières vont devoir se séparer d'actifs encore rentables pour elles aujourd'hui. L'économiste Alain Grandjean affirme que la finance verte ne sauvera pas le monde : « *il faut remettre en cause des dogmes et des pratiques. La transition passera nécessairement par la fermeture d'actifs pourtant rentables dans les prochaines années. Cela pèsera lourd sur les marchés boursiers.* »

Une lutte entre la santé de la planète et les marchés financiers. Soit les financiers acceptent de perdre un peu de rendement aujourd'hui, soit toutes les sociétés qui perdront de la valeur parce qu'elles n'auront pas osé désinvestir de marchés qui auront perdu toute valeur perturberont à coup sûr l'économie.

Dans ce domaine comme dans beaucoup d'autres, le citoyen peut agir pour placer son argent autrement, modifier ses comportements d'achat en général, et faire pression sur le politique pour que le monde de la finance ait de réels incitants à revoir à la fois leur politique d'investissement et leur politique de mesure et de gestion du risque.

Morgane Kubicki

Décembre 2019

Si vous le souhaitez, vous pouvez nous contacter pour organiser avec votre groupe ou organisation une animation autour d'une ou plusieurs de ces analyses.

Cette analyse s'intègre dans une des 3 thématiques traitées par le Réseau Financité, à savoir :

Finance et société : Cette thématique s'intéresse à la finance comme moyen pour atteindre des objectifs d'intérêt général plutôt que la satisfaction d'intérêts particuliers et notamment rencontrer ainsi les défis sociaux et environnementaux de l'heure.

Finance et individu : Cette thématique analyse la manière dont la finance peut atteindre l'objectif d'assurer à chacun, par l'intermédiaire de prestataires « classiques », l'accès et l'utilisation de services et produits financiers adaptés à ses besoins pour mener une vie sociale normale dans la société à laquelle il appartient.

Finance et proximité : Cette thématique se penche sur la finance comme moyen de favoriser la création de réseaux d'échanges locaux, de resserrer les liens entre producteurs et consommateurs et de soutenir financièrement les initiatives au niveau local.

Depuis 1987, des associations, des citoyens et des acteurs sociaux se rassemblent au sein du Réseau Financité pour développer et promouvoir la finance responsable et solidaire. Le Réseau Financité est reconnu par la Communauté française pour son travail d'éducation permanente.